

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | TRI concerné | Contributeur | Statut | Date | Contenu des contributions | Suites données / Eléments de réponse |
|---|--------------|--|--------------|------------|--|---|
| 1 | TRI CAHORS | ENTENTE interdépartementale du bassin du Lot | Collectivité | 29/01/2014 | <p>Demande de précisions sur les ouvrages hydrauliques de protection pris en compte</p> <p>Demande d'extension de la carte de risques sur les communes de Vers et St-Gery.</p> <p>L'Entente interdépartementale du bassin du Lot qui porte un PAPI d'intention sur l'ensemble du bassin versant du Lot continuera à s'investir dans la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI)</p> | <p>Il n'y a pas d'ouvrage de protection (digues) pris en compte sur le TRI Cahors</p> <p>L'absence de cartographie sur les communes de Vers et St-Géry est la conséquence directe du classement hors périmètre TRI de ces 2 communes. Il n'est, en effet, pas prévu de réaliser des cartographies sur les communes hors TRI dans la mesure où celles-ci étaient exclues du recensement des données enjeux réalisé au niveau national.</p> <p>Toutefois, la cartographie des aléas (sans les enjeux) pour les 3 scénarios a été réalisée sur ces 2 communes complétant ainsi les cartographies présentées. Le recensement des enjeux pourra être effectué ultérieurement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale.</p> |
| 2 | TRI CAHORS | Mairie d ARCAMBAL | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Interrogations sur les estimations Population et Emplois en zone inondable</p> <p>La commune prendra part à la définition de la SLGRI en coordination avec la communauté d'agglomération du Grand Cahors et en lien avec Entente Bassin du Lot</p> | <p>L'évaluation de la population permanente présente dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie à partir d'un semis de points discrétisant l'estimation de la population légale INSEE 2010 à l'échelle de chaque parcelle.</p> <p>L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge</p> |
| 3 | TRI CAHORS | GRAND CAHORS | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Corrections à apporter sur la enjeux présents en zone inondable sur la commune (recensement de la ZA Laberaudie)</p> <p>Le Grand Cahors est très engagée dans la prévention du risque inondation notamment au travers de la démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises implantées sur la zone de l'entrée sud de l'agglomération. Le Grand de Cahors prendra part à la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) en lien avec Entente Lot</p> | <p>Des corrections ont pu être apportées notamment concernant la zone de Labéraudie. D'autres travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises</p> |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | |
|---|------------|------------------------|--------------|------------|--|---|
| 4 | TRI CAHORS | Ville de CAHORS | Collectivité | 27/01/2014 | <p>Accord sur la cartographie du scénario moyen correspondant à la cartographie du PPRi</p> <p>Vérifications à réaliser et corrections à apporter sur la enjeux présents en zone inondable sur la commune (recensement de la ZA Laberaudie par exemple)</p> <p>La ville de Cahors est très engagée dans la prévention du risque inondation notamment au travers de la démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises implantées sur la zone de l'entrée sud de l'agglomération. La ville de Cahors prendra part à la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) en lien avec Entente Lot</p> | Des corrections ont pu être apportées (Zones d'activités en particulier). D'autres travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 5 | TRI CAHORS | Mairie de CAILLAC | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Vérifications à réaliser sur la enjeux présents sur la commune (Établissements PHYTS)</p> <p>La commune prendra part à la définition de la SLGRI en coordination avec la communauté d'agglomération du Grand Cahors et en lien avec Entente Vallée du Lot</p> | Des travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 6 | TRI CAHORS | Mairie de DOUELLE | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Vérifications à réaliser sur la enjeux présents sur la commune (zones d'activité et nombre d'emplois)</p> <p>La commune prendra part à la définition de la SLGRI en coordination avec la communauté d'agglomération du Grand Cahors et en lien avec Entente Bassin du Lot</p> | Des travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 7 | TRI CAHORS | Mairie de LAMAGDELEINE | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Corrections à apporter sur la enjeux présents sur la commune (zones d'activité)</p> <p>Interrogations sur le nombre d'emplois en zone inondable</p> <p>La commune souhaite prendre part à la SLGRI avec la communauté d'agglomération du Grand Cahors en lien avec Entente Bassin du Lot</p> | <p>Le recensement des zones d'activités économiques impactées a été obtenu par croisement des données de la BD Topo de l'IGN avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de cette base de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises</p> <p>L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge</p> |
| 8 | TRI CAHORS | Mairie de PRADINES | Collectivité | 27/01/2014 | <p>Vérifications à réaliser et corrections à apporter sur la enjeux présents en zone inondable sur la commune</p> | Des corrections ont pu être apportées. D'autres travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | |
|----|------------|---|--------------|------------|---|---|
| | | | | | Interrogations sur les estimations Population et Emplois en zone inondable | L'évaluation de la population permanente présente dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie à partir d'un semis de points discrétisant l'estimation de la population légale INSEE 2010 à l'échelle de chaque parcelle. L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge |
| 9 | TRI CAHORS | Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble | Collectivité | 27/01/2014 | Interrogations sur les estimations Population et Emplois en zone inondable Vérifications à réaliser et corrections à apporter sur la enjeux présents en zone inondable sur les communes de Luzech, Saint-Vincent d'Olt et Parnac | L'évaluation de la population permanente présente dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie à partir d'un semis de points discrétisant l'estimation de la population légale INSEE 2010 à l'échelle de chaque parcelle. L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge Des travaux de vérification, d'enrichissement et de corrections des cartographies seront entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 10 | TRI CAHORS | Mairie de LUZECH | Collectivité | 17/12/2013 | Valide les projets de cartes | |
| 11 | TRI CAHORS | Mairie de du MONTAT | Collectivité | 25/02/2014 | Avis favorable | |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | TRI concerné | Contributeur | Statut | Date | Contenu des contributions | Suites données / Eléments de réponse |
|---|------------------------|-------------------------------------|--------------|------------|--|--|
| 1 | TRI CASTRES MAZAMET | Mairie AUSSILLON | Collectivité | 27/01/2014 | <p>Demande que les cartographies Directive Inondation soient cohérentes avec la cartographie du PPRi en cours d'élaboration sur la commune</p> <p>Problème de chevauchement entre scénario moyen et scénario extrême</p> <p>Modifications à apporter sur la délimitation de la ZI de la Rougearié et sur la ZAC du Thoré</p> <p>Interrogations sur les estimations Emplois en zone inondable alors que les estimations Population semblent correctes</p> | <p>La méthodologie utilisée pour la réalisation de la cartographie prévoit de reprendre pour le scénario fréquent la cartographie des aléas du PPRi.</p> <p>Cette cartographie du PPRi étant toujours en cours d'élaboration, elle n'a pas pu être utilisée dans le cadre de la Directive Inondation. La cartographie du scénario moyen qui vous a été présentée pourra être modifiée ultérieurement pour la rendre cohérente avec celle qui sera retenue dans le PPRi.</p> <p>Le problème a été identifié et les cartographies ont été corrigées</p> <p>Les cartographies ont été modifiées à partir des données transmises par la mairie d'Aussillon</p> <p>L'évaluation de la population permanente présente dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie à partir d'un semis de points discrétisant l'estimation de la population légale INSEE 2010 à l'échelle de chaque parcelle.</p> <p>L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge</p> |
| 2 | TRI CASTRES MAZAMET | CG 81 | Collectivité | 27/01/2014 | <p>Rappel de l'importance du facteur vitesse dans l'évaluation de l'aléa</p> <p>Ces cartographies seront très utiles lors de l'élaboration des stratégie locales</p> | <p>La circulaire de mise en œuvre de la cartographie Directive Inondation précisait que les données « vitesse » seraient figurées uniquement si elles étaient si disponibles et pertinentes. Les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies et l'échelle retenue (1/25000^{ème}) n'ont pas permis de caractériser l'aléa vitesse.</p> <p>Si nécessaire, des travaux d'enrichissement des cartographies portant sur l'aléa vitesse pourront être entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale</p> |
| 3 | TRI CASTRES MAZAMET | Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout | Collectivité | 22/01/2014 | <p>Absence de cartographie sur les affluents du Thoré et de l'Agout notamment sur la Durenque, le Sor, l'Arn et l'Arnette</p> | <p>Le choix de ne pas cartographier les cours d'eau affluents a été retenu pour l'ensemble des TRI du bassin Adour Garonne.</p> <p>Il est justifié par plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies ne permettaient pas d'élargir les études sur les ruisseaux affluents ; - l'absence de données topographiques (Lidar notamment) et hydrologiques sur ces affluents; - la disponibilité de la connaissance des zones inondables pour les scénarios fréquent et moyen sur ces affluents dans |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | |
|---|----------------|----------------------------------|--------------|------------|--|--|
| | | | | | <p>Absence de cartographies sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn</p> <p>Interrogations sur les estimations Population et Emplois en zone inondable</p> <p>Le syndicat dispose d'une base de données recensant précisément les enjeux situés en zone inondable : population, industries, établissements recevant du public, infrastructures notamment</p> <p>Rappel de l'importance du facteur vitesse dans l'évaluation de l'aléa</p> | <p>différents documents cartographiques existants : PPRi, CIZI...</p> <p>Par ailleurs, l'étude de ces ZI pourra être entreprise dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> <p>L'absence de cartographies sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn est la conséquence directe du classement hors périmètre TRI de ces 2 communes. Il n'est, en effet, pas prévu de réaliser des cartographies sur les communes hors TRI dans la mesure où celles-ci étaient exclues du recensement des données enjeux réalisé au niveau national.</p> <p>Toutefois, la cartographie des aléas (sans les enjeux) pour les 3 scénarios a été réalisée sur ces 2 communes complétant ainsi les cartographies présentées. Le recensement des enjeux pourra être effectué ultérieurement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale.</p> <p>L'évaluation de la population permanente présente dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie à partir d'un semis de points discrétisant l'estimation de la population légale INSEE 2010 à l'échelle de chaque parcelle.</p> <p>L'évaluation du nombre d'emplois présents dans les différentes surfaces inondables, au sein de chaque commune du TRI a été établie sous forme de fourchette (minimum-maximum). Elle a été définie en partie sur la base de donnée SIRENE de l'INSEE présentant les caractéristiques économiques des entreprises du TRI. Il est donc normal de constater des écarts, notamment pour les valeurs les plus basses, mais les différences relevées restent plutôt à la marge</p> <p>Ces données pourront être exploitées dans le cadre des réflexions sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> <p>La circulaire de mise en œuvre de la cartographie Directive Inondation précisait que les données « vitesse » seraient figurées uniquement si elles étaient disponibles et pertinentes. Les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies et l'échelle retenue (1/25000 ème) n'ont pas permis de caractériser l'aléa vitesse.</p> <p>Si nécessaire, des travaux d'enrichissement des cartographies portant sur l'aléa vitesse pourront être entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale</p> |
| 4 | TRI MAZAMET | CASTRES Mairie LABRUGUIERE | Collectivité | 08/01/2014 | <p>Demande une vérification de la cartographie des zones inondables sur le secteur d'en Rouch en rapport à la cartographie des aléas du PPRi en cours de réalisation</p> | <p>La méthodologie utilisée pour la réalisation de la cartographie prévoit de reprendre pour le scénario fréquent la cartographie des aléas du PPRi.</p> <p>Cette cartographie du PPRi étant toujours en cours d'élaboration, elle n'a pas pu être utilisée dans le cadre de la Directive Inondation.</p> <p>La cartographie du scénario moyen qui a été présentée pourra être</p> |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | | |
|---|----------------|---------|--|--------------|------------|---|---|
| | | | | | | modifiée ultérieurement pour la rendre cohérente avec celle qui sera retenue dans le PPRi | |
| 5 | TRI MAZAMET | CASTRES | Préfet du Tarn | ETAT | 29/01/2014 | <p>Absence de cartographies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les affluents du Thoré et de l'Agout notamment sur la Durenque, le Sor, l'Arn et l'Arnette - sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn | <p>Le choix de ne pas cartographier les cours d'eau affluents a été retenu pour l'ensemble des TRI du bassin Adour Garonne.</p> <p>Il est justifié par plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies ne permettaient pas d'élargir les études sur les ruisseaux affluents ; - l'absence de données topographiques (Lidar notamment) et hydrologiques sur ces affluents; - la disponibilité de la connaissance des zones inondables pour les scénarios fréquent et moyen sur ces affluents dans différents documents cartographiques existants : PPRi, CIZI... <p>L'absence de cartographies sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn est la conséquence directe du classement hors périmètre TRI de ces 2 communes. Il n'est, en effet, pas prévu de réaliser des cartographies sur les communes hors TRI dans la mesure où celles-ci étaient exclues du recensement des données enjeux réalisé au niveau national.</p> <p>Toutefois, la cartographie des aléas (sans les enjeux) pour les 3 scénarios a été réalisée sur ces 2 communes complétant ainsi les cartographies présentées.</p> <p>Des travaux d'enrichissement des cartographies portant soit sur la cartographie des aléas dans les zones de confluence, soit sur les enjeux présents en zones inondables pourront être entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> |
| 6 | TRI MAZAMET | CASTRES | Mairie MAZAMET | Collectivité | 08/02/2014 | <p>Prise en compte des ouvrages de protection sur la Molière</p> <p>Échelle du 1/25000^{ème} insuffisante</p> | <p>La circulaire de mise en œuvre de la cartographie Directive Inondation précisait que les ouvrages de protection (digues, barrages de retenue) ne devaient pas être pris en considération sauf pour le scénario « fréquent ». Pour les scénarios moyen et extrême on doit les considérer comme vulnérables</p> <p>Il était prévu de réaliser ces cartes à l'échelle du 1/25000^{ème}. Si nécessaire, une représentation cartographique à une échelle mieux adaptée (1/10000^{ème}) pourra être élaborée dans le cadre des réflexions sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> |
| 7 | TRI MAZAMET | CASTRES | Communauté d'agglomération Castres-Mazamet | Collectivité | 14/01/2014 | <p>Absence de cartographie sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn</p> | <p>L'absence de cartographies sur les communes de Naves et du Bout du Pont de l'Arn est une conséquence directe de la définition du périmètre du TRI. Il n'est, en effet, pas prévu de réaliser des cartographies sur les communes hors TRI dans la mesure où celles-ci étaient exclues du recensement des données enjeux réalisé au niveau national.</p> <p>Toutefois, la cartographie des aléas uniquement (pas de données</p> |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | TRI concerné | Contributeur | Statut | Date | Contenu des contributions | Suites données / Eléments de réponse |
|---|--------------|--|--------------|------------|---|--|
| 1 | TRI TOULOUSE | Mairie de LESPINASSE | Collectivité | 29/01/2014 | Propose une liste d'enjeux à rajouter sur la carte de risque : 6 transformateurs EDF, 1 poste de relevage des eaux usées, différents bâtiments communaux dont des écoles | La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 2 | TRI TOULOUSE | Communauté d'agglomération du Murétain | Collectivité | 29/01/2014 | <p>Signalement d'erreurs dans la légende et la représentation graphique</p> <p>Diverses observations sur le recensement et la localisation d'enjeux : zones d'activité et patrimoine culturel</p> <p>Interrogations</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les conséquences de cette cartographie sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire • sur le fondement et l'intérêt de la crue extrême <p>Participera à la réflexion sur la stratégie locale</p> | <p>Corrections réalisées</p> <p>La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises</p> <p>Tel que précisé dans le rapport d'accompagnement, les cartes « directive inondation » n'ont pas vocation à se substituer aux cartes d'aléa des PPRi. dont les fonctions et la signification ne sont pas les mêmes. Sur le TRI de Toulouse, la cartographie du scénario moyen reprend les cartographies des PPRi existants qui restent la référence en matière d'application du droit des sols. Par ailleurs, le scénario « extrême » apporte des éléments de connaissance ayant principalement vocation à être utilisés pour préparer la gestion de crise. Il s'agit d'envisager une crue dépassant la crue de référence retenue pour l'élaboration des PPRi et d'évaluer ses conséquences en matière de protection civile</p> |
| 3 | TRI TOULOUSE | SMEAG | Collectivité | 28/01/2014 | <p>Cartographie non exhaustive ou manquant de précision : échelle, affluents, tables attributaires, estimations population et emplois, établissements scolaires, internats</p> <p>Absence de cartographie sur les ruisseaux affluents de la Garonne</p> | <p>La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront être entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises. De même, si cela s'avère nécessaire, une représentation cartographique à une échelle plus adaptée (> au 1/25 000ème) pourra être réalisée.</p> <p>Le choix de ne pas cartographier les cours d'eau affluents a été retenu pour l'ensemble des TRI du bassin Adour Garonne.</p> <p>Il est justifié par plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies ne permettaient pas d'élargir les études sur les ruisseaux affluents ; |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | |
|---|--------------|--------------------------|--------------|------------|--|--|
| | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> - l'absence de données topographiques (Lidar notamment) et hydrologiques sur ces affluents; - la disponibilité de la connaissance des zones inondables pour les scénarios fréquent et moyen sur ces affluents dans différents documents cartographiques existants : PPRi, CIZI... - la possibilité de différer l'étude de ces ZI dans le cadre de la SLGRI, ou lors du prochain cycle de sélection de TRI (6 ans). <p>L'ensemble des éléments de connaissances sur le risque inondation existants sur ces cours d'eau pourra être exploité lors de l'établissement du diagnostic de la vulnérabilité du TRI dans le cadre des réflexions sur la stratégie locale. De même, les bassins versants (en totalité ou pour partie) de ces ruisseaux affluents pourront être intégrés au périmètre de la stratégie locale de gestion du risque inondation.</p> |
| | | | | | Le SMEAG participera à la réflexion sur la stratégie locale | |
| 4 | TRI TOULOUSE | Mairie de ROQUES/GARONNE | Collectivité | 27/01/2014 | Pas d'observation Informe de la fermeture définitive du camping | |
| 5 | TRI TOULOUSE | Mairie de TOULOUSE | Collectivité | 27/01/2014 | Cartographie utile pour l'établissement d'un diagnostic, trop incomplète pour servir d'aide à la décision Cartographie non exhaustive ou manquant de précision : échelle, tables attributaires, établissements scolaires, zones activités, ... Absence de cartographie sur les ruisseaux affluents de la Garonne | <p>La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront être entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises. De même, si cela s'avère nécessaire, une représentation cartographique à une échelle plus adaptée (> au 1/25 000ème) pourra être réalisée.</p> <p>Le choix de ne pas cartographier les cours d'eau affluents a été retenu pour l'ensemble des TRI du bassin Adour Garonne.</p> <p>Il est justifié par plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies ne permettaient pas d'élargir les études sur les ruisseaux affluents ; - l'absence de données topographiques (Lidar notamment) et hydrologiques sur ces affluents; - la disponibilité de la connaissance des zones inondables pour les scénarios fréquent et moyen sur ces affluents dans différents documents cartographiques existants : PPRi, CIZI... - la possibilité de différer l'étude de ces ZI dans le cadre de la SLGRI, ou lors du prochain cycle de sélection de TRI (6 ans). <p>L'ensemble des éléments de connaissances sur le risque inondation existants sur ces cours d'eau pourra être exploité lors de l'établissement du diagnostic de la vulnérabilité du TRI dans le cadre des réflexions sur la stratégie locale</p> |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | TRI concerné | Contributeur | Statut | Date | Contenu des contributions | Suites données / Eléments de réponse |
|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|-------------|--|--|
| 1 | TRI MONTAUBAN MOISSAC | MAIRIE de MOISSAC | Collectivité | 29/01/2014 | Incorrections sur les zones d'activités représentées sur les cartes | Le recensement des zones d'activités économiques impactées a été obtenu par croisement des données de la BD Topo de l'IGN avec la surface inondable. Cette représentation, dépendante de la mise à jour de cette base de données peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 1 | TRI MONTAUBAN MOISSAC | Préfet du Tarn-et-Garonne | ETAT | 28/01/2014 | Avis favorable Cartographie utile au diagnostic partagé du territoire pour l'élaboration d'une stratégie locale de gestion du risque d'inondation | |
| | TRI MONTAUBAN MOISSAC | Conseil Général du Tarn-et-Garonne 82 | Collectivité | 28/01/2014 | Pas d'observation sur le fond Cartographie utile pour l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS) | |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | TRI concerné | Contributeur | Statut | Date | Contenu des contributions | Suites données / Eléments de réponse |
|---|---------------------|--|--------------|------------|---|---|
| 1 | TRI Mende-Marvejols | Mairie de Banassac | Collectivité | 17/01/14 | Observations sur le recensement et la localisation d'enjeux Aléa surestimé à partir de la crue centennale vers les ponts de la Mothe et de l'A75. | La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises Des vérifications ont été réalisées. L'échelle de restitution (1/25 000ème) et la précision du MNT (intermap) utilisée ne permettent pas de remettre en cause la caractérisation de l'aléa présentée. Dans le cadre de la stratégie locale, une cartographie affinée réalisée à partir du MNT Lidar bien plus performant et désormais disponible permettra de préciser l'aléa sur le secteur considéré. |
| 2 | TRI Mende-Marvejols | Mairie des Salces | Collectivité | 20/01/14 | Pas d'observation. | |
| 3 | TRI Mende-Marvejols | Mairie de Chirac | Collectivité | 16/01/14 | Les cartes sont peu lisibles : parcelles trop petites, couleurs trop proches. Erreurs sur les enjeux dans les rapports : - enjeux autour du Moulin du Villaret - enjeux autour du Pont de Vachery - la STEU de Chirac est comptabilisée alors qu'elle n'atteint pas les 2000EH. - oubli de la mairie | La représentation cartographique répond à une sémiologie et une symbolique définies au niveau national. La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises |
| 4 | TRI Mende-Marvejols | Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse | Collectivité | 13/01/14 | Se range à l'avis de chacune de ses communes membres. | |
| 5 | TRI Mende-Marvejols | Mairie de Marvejols | Collectivité | 16/12/13 | Pas d'observation du maire ; conseil municipal fin janvier 2014. | |
| 6 | TRI Mende-Marvejols | AMF de Lozère | Association | 13/12/13 | Avis favorable aux projets de cartes et au rapport de présentation sous réserve que soient retenues les observations formulées dans toutes les réunions de concertation menées sur le territoire lozérien. | |
| 7 | TRI Mende-Marvejols | Mairie de Balsièges | Collectivité | 23/01/14 | Interrogation sur la crue de référence du PPRi | Les cartes « directive inondation » n'ont pas vocation à se substituer aux cartes d'aléas des PPRi dont les fonctions et la signification ne sont pas les mêmes |
| 8 | TRI Mende-Marvejols | Communauté de communes Cœur de Lozère | Collectivité | 23/01/14 | Rappelle les observations déjà émises lors de la réunion de concertation à Chanac : Intégrer les affluents dans la traversée de Mende sur les deux rives. Étendre la cartographie en amont de Mende (jusqu'à Saint-Hélène, voire Bagnols-les-Bains), comme cela a été fait pour Marvejols. Dans le programme de travaux futurs, ne pas oublier l'amont car il conditionne les inondations à Mende. | Ces observations concernant les ruisseaux affluents et le bassin versant amont pourront être traitées dans le cadre de la stratégie locale |
| 9 | TRI Mende-Marvejols | Chambre d'agriculture | Consulaire | 24/01/2014 | Approuve les motivations de la mise en place de TRI. Ne pas surenchériser le principe de précaution. Maintien des activités sans contraintes superflues, elles doivent pouvoir évoluer et se moderniser. Prendre en compte les projets actuels et futurs. La Chambre d'agriculture reste attentive aux suites données, notamment à la mise en place de la stratégie. | La Chambre d'agriculture sera associée en tant que partie prenante à la réflexion dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale |

**Contributions des parties prenantes sur le Territoire à risque important d'inondation
dans le cadre de la consultation du 6 décembre 2013 au 28 janvier 2014**

| | | | | | | |
|----|---------------------|--|--------------|------------|--|--|
| 10 | TRI Mende-Marvejols | DDT Lozère | Etat | 28/01/2014 | <p>Pour les modélisations hydrauliques, le bureau d'études retenu a utilisé le modèle numérique de terrain (MNT) le plus fiable disponible, le MNT de la société Intermap.</p> <p>Depuis, l'IGN a livré à la DREAL Languedoc-Roussillon un MNT réalisé avec la méthode LIDAR, d'une qualité supérieure au MNT Intermap, sur le Lot et la Colagne.</p> <p>Il faudra envisager à moyen terme l'utilisation du LIDAR pour préciser la cartographie.</p> | <p>Une cartographie affinée réalisée à partir du MNT Lidar désormais disponible pourra être réalisée dans le cadre de la stratégie locale</p> |
| 11 | TRI Mende-Marvejols | Préfecture Lozère - SIDPC | Etat | 15/01/2014 | <p>Juge qu'il serait utile d'étudier plus précisément certains paramètres comme la cinétique des événements et les temps de transfert.</p> | <p>La circulaire de mise en œuvre de la cartographie Directive Inondation précisait que les données « vitesse » seraient figurées uniquement si elles étaient si disponibles et pertinentes. Les échéances fixées (avant fin 2013) pour la réalisation de ces cartographies et l'échelle retenue (1/25000 ème) n'ont pas permis de caractériser l'aléa vitesse.</p> <p>Si nécessaire, des travaux d'enrichissement des cartographies portant sur l'aléa vitesse et les temps de transfert pourront être entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale</p> |
| 12 | TRI Mende-Marvejols | ENTENTE interdépartementale du bassin du Lot | Collectivité | 29/01/2014 | <p>Demande de précisions sur les ouvrages hydrauliques de protection pris en compte</p> <p>Interrogations sur l'exhaustivité des enjeux recensés en zone inondable</p> <p>Entente interdépartementale bassin du Lot qui porte un PAPI d'intention sur l'ensemble du bassin versant du Lot continuera à s'investir dans la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI)</p> | <p>Il n'y a pas d'ouvrage de protection (digues) pris en compte sur le TRI Mende Marvejols</p> <p>La cartographie des enjeux a été obtenue par croisement de plusieurs bases de données (voir rapport d'accompagnement) avec la surface inondable. La représentation des enjeux est donc tributaire de la mise à jour de ces bases de données et peut ne pas correspondre à la réalité du terrain. Des travaux d'enrichissement et de corrections de ces cartographies seront entrepris dans le cadre des stratégies locales pour les rendre plus exhaustives et plus précises</p> |